



PAROLE D'OURS®

Programme associatif d'information
et de communication sur l'ours brun
dans les Pyrénées

ECOBENEVOLAT

Bilan 2019



Contacts Parole d'ours :

Courriel : benevolatferus.ours@ferus.org

Sabine Matraire (Vice-présidente, coordinatrice ours) : 06 71 89 62 62

Patrick Pappola (Administrateur et encadrant Parole d'ours) : 06 87 53 02 14

Renaud de Bellefon (Chargé de mission et encadrant de Parole d'ours) : 06 46 62 19 47

SOMMAIRE

p.3

ÉDITO

p.4

EN BREF

p.5

**LETTRÉ OUVERTE DES PARTICIPANTS
DE PAROLE D'OURS**

p.8

EN DÉTAILS

p.10

EN QUESTIONS

p.16

ECO-BENEVOLAT

p.17

EN BROCHURES

p.21

MERCI

ÉDITO

« Je m'imaginai qu'il y avait plus d'anti-ours que ça ! » 12^e édition de Parole d'ours

Cette nouvelle campagne d'information et de sensibilisation des habitants et villégiateurs des Pyrénées confirme puissamment les résultats des éditions précédentes. Nos bénévoles tant sur les marchés que dans les commerces et lieux ouverts au public ont eu un bon accueil quasiment tout le temps. Cela pourtant dans le contexte perturbé de cet été, dont la violence des propos et de certains actes (destruction par le feu d'une voiture de l'ONCFS) ont fait peser un sentiment de crainte (voir lettre ouverte des bénévoles et encadrants ci-jointe). Cela dit, Parole d'ours n'a pas eu à faire cette année à plus d'intimidations, de récriminations ou de gestes déplacés que lors d'autres éditions.

Cette année notre enquête, qui reprenait les questions initiales de la première édition de parole d'ours en 2008, montre que tant les « pyrénéens » que les « visiteurs » sont très majoritairement favorables à la présence de l'ours (72% en 2019, 69 % en 2008). Une réalité que conforte toutes les enquêtes et les perceptions individuelles des bénévoles : « Je m'imaginai qu'il y avait plus d'anti-ours que ça ! En effet, ce n'est qu'une petite minorité mais qui fait beaucoup parler d'elle. »

Là encore l'ensemble des bénévoles de Parole d'ours a constaté que le manque d'information, en particulier sur les aides aux éleveurs pour mettre en place la trilogie protectrice (bergers, regroupement nocturne, chiens de protection), restent grand, même dans les milieux proches et concernés. C'est d'ailleurs, faut-il s'en étonner, autour de cette problématique de la cohabitation et des mesures qui l'accompagne que des changements de perceptions peuvent se cristalliser. Une réalité qui justifie la permanence de parole d'ours pour les années à venir, qui interroge en même temps sur le travail d'information fait par les institutions concernées notamment.

Les objectifs de Parole d'ours sont encore une fois largement atteints : diffusion de l'information, libération de la parole et écoute. Notons en particulier le ressenti des bénévoles de cette année qui ont entendu plus de paroles sur l'oppression que peuvent installer quelques opposants. Entendu donc des paroles dites, plus que les années précédentes ? Ils soulèvent un vrai problème, pas propre à notre domaine, sur l'acceptation de la parole différente dans le milieu public.

Parole d'ours c'est donc aussi une vraie résistance contre les pratiques d'oppression, une réussite de libération de la parole, une réussite pour l'information sur l'ours... Pour sa présence, sa conservation dans les Pyrénées en cohabitation avec tous les usagers de la montagne, en particulier éleveurs et bergers.



Parole d'ours 2019 à la fête de Borce

EN BREF

Parole d'ours 2019

- **Près de 200 communes** et localités visitées.
- **6 départements** français couverts 09, 31, 08, 64, 65, 66.
- **2000 commerces** et structures acceptant de relayer les brochures.

- **5 encadrants** différents.
- **14 bénévoles** de 22 à 68 ans.
- **70 000 plaquettes d'information** diffusées.
- **30 marchés différents, 4 manifestations** et **3 départs de randonnées**.
- **909 personnes interrogées** sur les marchés, départs de randonnées...

Le saviez-vous ?

Au total sur 12 éditions :

- plus de **1700 journées de bénévolat** ont été réalisées ;
- plus de **12000 personnes** ont été interrogées par nos équipes ;
- Plus d'un **million de brochures** ont été distribuées dans les Pyrénées.

▼ Carte des Pyrénées , en marron clair la zone de présence d'ours





LETTRE OUVERTE

Les bénévoles et encadrants de Parole d'ours, suite à leur expérience, ont ressenti la nécessité d'écrire une lettre ouverte à l'administration et aux élus, pour leur demander d'avoir une attitude plus claire et ferme face aux opposants violents, qui ne sont qu'une petite, toute petite minorité, de la population pyrénéenne et de soutenir plus fermement les personnes qui mettent en œuvre des mesures favorisant la cohabitation avec l'ours, de créer les conditions de paroles libres

FERUS se charge donc de diffuser cette lettre ouverte auprès des administrations et des élus des territoires pyrénéens.

« Nous attendons plus de vous... », ne pas céder à la violence des anti-ours.

*Lettre ouverte des participants de Parole d'ours 2019 aux responsables de l'État et
aux élus des Pyrénées.*

Pendant l'été 2019, nous, bénévoles et encadrants de Parole d'ours, avons sillonné les Pyrénées. Cette action d'information et de sensibilisation autour de l'ours, portée par FERUS depuis 2008, nous conduit à rencontrer sur les marchés ou dans les commerces des personnes qui vivent et habitent les vallées et le piémont pyrénéens.

Porteurs de paroles, nous étions aussi à l'écoute. A l'écoute des personnes, habitantes des vallées, y travaillant, y vivant, y tenant souvent commerces. Les fréquentant aussi parfois depuis plusieurs années avec passion et connaissances.

Alors que depuis 2008 les résultats de Parole d'ours, les sondages et les rencontres de terrain confirment sans aucun doute que la présence de l'ours, sa protection et les lâchers ont l'assentiment de la grande majorité de la population habitant dans les Pyrénées (60 % environ pour les lâchers) et plus encore au-delà (75 % environ), nous avons aussi rencontré des propos et des récits dérangeants.

Une « drôle » d'impression ressort de ces quelques paroles entendues, des récits faits, le plus souvent spontanément : celle d'un climat de crainte, de peur voire de terreur que désirent imposer **des** anti-ours. (Nous soulignons le « **des** », car tous les opposants à la présence de l'ours dans les espaces pyrénéens ne sont pas de la même mauvaise trempe !) Une tentation de « terrorisme » que la mise à feu d'une voiture de l'ONCFS illustre.

Le plus couramment, notamment sur les marchés, nous sommes encouragés à continuer et, en même temps, mis en garde par des « vous n'avez pas peur ? », « vous savez qu'ici ils sont contre, s'ils vous voient... » Un ensemble de petites phrases qui montrent l'intériorisation par les habitant.es et les habitué.es des Pyrénées, d'un climat « d'omerta » qui tend à exister plus ou moins fortement. N'est-ce pas ce qu'exprime cet habitant, professionnel des loisirs de montagne, lorsqu'il dit : « Ici, la majorité des personnes sont pour l'ours, mais elles n'osent pas le dire, on ne veut pas d'ennuis... »

LETTRE OUVERTE

Nous avons rencontré des commerçants, peu nombreux, qui refusent de prendre la documentation car ils ne voulaient pas de problèmes « avec les autres ». Parfois même, c'était « j'en prends un pour moi, ça m'intéresse, mais pas pour le magasin ». Parfois le récit, spontané, décrit une véritable intimidation : « j'avais un autocollant pour l'ours sur la vitrine, ils sont arrivés un matin, à plusieurs, quand j'étais toute seule et m'ont menacée si je ne le sortais pas de tout casser, et même plus... J'ai eu peur, je l'ai sorti de suite. J'étais toute seule ! »

Nous avons eu écho d'agents de l'administration, représentants d'institutions en lien avec cette problématique qui peuvent se sentir seul face à des menaces presque quotidiennes envers eux et parfois leur famille. Jusqu'à l'école...

Nous avons eu écho, encore, des pressions que subissent des éleveurs qui acceptent (sans nécessairement être pour) la présence de l'ours et mettent, ou veulent mettre, en œuvre les moyens de protection de leurs troupeaux. Et parfois en sont réduit à renoncer... Un exemple de cet été, n'est-il pas celui de cet éleveur dont le chien de protection, faisant son travail, a mordu un passant qui ne tenait pas son chien en laisse ? Comment, élus et autorités administratives l'ont-elle aidé à faire face à ce problème ? En favorisant l'euthanasie d'un chien de protection qui a fait son travail ?

Nous avons eu, dans l'ensemble de ces échanges, l'impression que les opposants à la présence et la conservation de l'ours dans les Pyrénées, sont bien plus écoutés et accompagnés par les pouvoirs publics, les élus que les personnes acceptant ou soutenant le renforcement de la population d'ours qui est pourtant la politique pour la biodiversité portée par l'Etat. Cela se traduit notamment par l'indemnisation rapide des dégâts supposément dus à l'ours, avant même toute conclusion d'expertise, indépendamment de la promotion et de la mise en œuvre des mesures de protection aidées. Preuve de cette carence, nous avons rencontré des éleveurs qui ne savent pas l'existence des aides accompagnant les mesures de protection des troupeaux !

Les propos des élus expriment le plus souvent leur compréhension des violences ou des actes délictueux, ne dénonçant jamais clairement celles subies par les associations, par les agents de l'administration. Il faut, selon eux, plaindre ces éleveurs, présentés comme bergers qu'ils ne sont pas, faire pleurer dans les chaumières et les appartements, alors qu'ils ne les incitent pas à innover en pratiquant un pastoralisme moderne compatible avec les prédateurs, la mise en valeur des milieux et la biodiversité pyrénéenne.

Les anti-ours extrémistes veulent empêcher la parole libre, démocratique sur la question, s'opposant dans des réunions d'information sur l'ours, des rencontres de nos associations ; traitant parfois notre présence de « provocation », demandant de quel droit nous sommes là... Ne trouvant pas l'assentiment des personnes sur les marchés, ils n'insistent pas. Nous avons vu dans la presse cette affichette posée sur un chemin de grande randonnée (sur lequel quelques



Crédit photo : M. Felten/FERUS



jours avant certains d'entre nous marchaient) appelant à la destruction d'une espèce protégée, menaçant les randonneurs d'accident. Nous faut-il rappeler ce rassemblement d'opposants cagoulés (comme des terroristes!) qui brandissaient des armes à feu, déclaraient « ouverte la chasse à l'ours et la résistance active face aux agents de l'État » à l'automne 2017 ? Curieusement toujours impuni...

Au-delà de la question de l'ours, des politiques pour sa conservation dans les Pyrénées, face à ces pratiques « pré-terroristes » (promouvant une culture de la peur, de la crainte) de certains anti-ours, l'absence de réaction ferme de l'Etat, de poursuites judiciaires, la complaisance des élus, sont des manquements qui menacent la pérennité des pratiques démocratiques, de l'Etat de droit.

Les derniers événements de cet automne nous laissent croire que vous n'avez pas encore pris la mesure du climat de peur anti-démocratique que vous entretenez ! Il n'est pas trop tard pour réagir.

Nous attendons plus de vous, Mesdames, Messieurs, les ministres, les préfets, les directeurs des services de l'État, nous attendons que vous privilégiez l'appui, le soutien à qui accepte ou participe à la sauvegarde de l'ours dans les Pyrénées, aux mesures de protection des troupeaux.

Nous attendons plus de vous, Mesdames, Messieurs les députés, sénateurs, élus régionaux et départementaux, maires, nous attendons que vous ne tolériez pas sur vos territoires de référence l'existence, entretenue par une minorité dont vous connaissez bien certains membres, de cette volonté de construire un état de peur, contraire à l'idée même d'élection démocratique !

Un peu de courage pour défendre la liberté d'expression, le respect de l'autre, faites-vous entendre !

Signataires : Diana Gay, Dylan Dumont, Patrick Papola, Mélodie Berthier, Mélanie Bendejac, Marine Felten, Antoine Gransard (Collectif Renard), Augé Dumouch, Léa Bouet, Annick Druart, Peirre Brauener, Renaud de Bellefon, Christine Sans

PS : c'est volontairement qu'aucun lieu n'est précisé, ni le nom des personnes. Les propos ont pu être légèrement modifiés pour ne pas être identifiables.

EN DÉTAILS

Origines

Au moment des lâchers de 2005-2006, une forte polémique naît autour de l'ours. Une désinformation est lancée par les opposants, pourtant très minoritaires, et malheureusement fortement reprise et entretenue par les médias. FERUS constate alors un manque réel de personnes sur le terrain pour conforter l'acceptation du plantigrade en informant la population de façon objective, par la diffusion de plaquettes d'information, mais aussi et surtout par l'échange. Nous créons en 2008 *Parole d'ours*.



Crédit photo : FERUS

Explications

Parole d'ours est un programme d'information sur l'ours dans les Pyrénées. Chaque été, des bénévoles avec l'aide d'un encadrant professionnel, parcourent l'ensemble des Pyrénées, afin d'apporter une information éclairée sur l'ours dans les Pyrénées auprès de la population locale, mais aussi des gens de passage.



Crédit photo : M. Felten/FERUS

Objectifs

- **Délivrer une information éclairée sur l'ours**, à la fois scientifique et factuelle ;
- **Échanger et libérer la parole autour de l'ours** ;
- **Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes**, y répondre quand c'est possible ou en prendre note pour de futures recherches de solutions et d'actions ;
- **Impliquer la population locale en faveur de l'ours**.

Concrètement ça veut dire ?

Les équipes de *Parole d'ours* commencent leur journée par une enquête réalisée sur les marchés, fêtes de village et départs de randonnées, sous forme de questionnaire. Les après-midi, ils distribuent différents supports de communication, tels que brochures, affichettes et autocollants (p.15 à 19)

EN DETAIL

Moments phares

Chaque été sur *Parole d'ours*, nous sommes présents sur différents événements pyrénéens, les fêtes locales, etc., afin d'informer et sensibiliser. Voici quelques uns de cette 12^{ème} édition de terrain :

😊 La Fête du Fromage d'Etsaut et la fête de Borce (64) :



Crédit photo : C. Bouet/FERUS

Il y a déjà plusieurs années que FERUS est présente avec *Parole d'ours* à la fête du fromage d'Etsaut, où l'accueil par l'ensemble des acteurs est cordial. 2019 était néanmoins une retrouvaille après l'absence de 2018 du fait de la pression inamicale d'anti-ours sur les autorités. Nous découvrons une nouvelle organisation, avec un « village des associations alternatives », où nous avons un stand.

Nous participons ensuite à la Minja Candelas de Borce, où nos ours comme tous les ans un beau succès. Ces moments sont importants pour faire passer auprès de publics différents qui peuvent prendre du temps, nos messages autour de l'ours. Ces participations prouvent que les échanges autour de l'ours sont possibles, riches et bienveillants.

😊 Tour de France à Tarascon

Un classique de *Parole d'ours*, dans l'attente de l'arrivée de la caravane, les personnes sont disponibles pour répondre tranquillement à nos questions, et l'ours est toujours attractif...

😊 Parc animalier des Pyrénées (Argelès-Gazost)

Le Parc animalier des Pyrénées est un équipement touristique des plus visités des Hautes-Pyrénées. Il présente notamment la faune pyrénéenne et tout particulièrement l'ours.

Evidemment les personnes rencontrées sont sensible à la cause de l'ours, même si pour beaucoup l'idée de l'ours en liberté n'est pas une évidence. On s'entretient sur la différence qu'il existe entre le monde du parc et celui de la nature...

EN QUESTIONS

2019

909 personnes interrogées

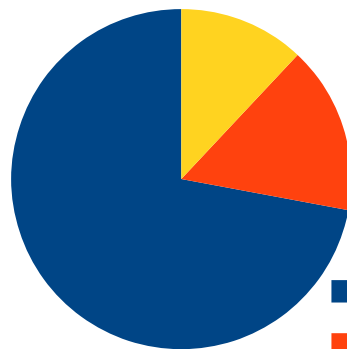
- 492 personnes interrogées viennent des départements pyrénéens (soit 54%)
- 417 viennent d'ailleurs, principalement de France

Question 1

Vous personnellement, êtes-vous favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées ?



Credit photo : D.Dumont/FERUS



■ favorable (72%)
■ défavorable (16%)
■ Ne savent pas (12%)

Analyse et commentaire

Nous avons fait le choix de reprendre cette année une question similaire à celle de 2008 (Etes-vous favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées?) pour avoir un point de comparaison, percevoir un mouvement d'opinion.

En 2008, il y avait 67 % des personnes qui répondaient favorablement à la question ; ils sont aujourd'hui 72 %, soit une progression de 5 points. Si cette évolution positive n'indique pas une révolution dans les mentalités, elle confirme que, malgré les bruits amplifiés et les menaces proférées, la présence de l'ours dans les Pyrénées est plébiscitée.

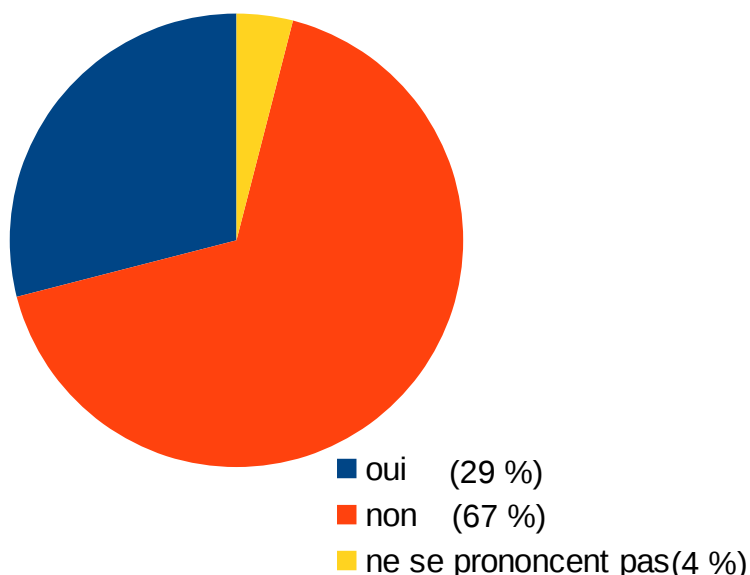
La plupart du temps les personnes avec qui nous nous entretenons ne font pas de commentaires quand elles sont favorables. « L'ours était là avant nous » revient le plus souvent. On rencontre aussi quelques réponses du type « oui, mais... » qui questionnent sur la légitimité à répondre « on n'est pas éleveur/d'ici », sur l'origine des ours, sur l'éventualité d'espaces séparés entre les ours et les activités humaines.

Une idée que les opposants à l'ours peuvent aussi développer, mais ils expriment des idées courantes sur les dangers liés à l'ours, le coût de la réintroduction, le fait qu'ils sont d'origine slovène, etc.. Revient surtout le fait que l'ours s'attaque aux troupeaux, qu'il fait des dégâts et que la cohabitation est impossible, même pas souhaitable.

EN QUESTIONS

Question 2

Craignez-vous de rencontrer un ours ?



Analyse et commentaire

En 2008, lors de sa première édition Parole d'ours posait la même question sur les marchés pyrénéens. Le résultat était, on peut le dire, 67 % des personnes interrogées affirmaient ne pas craindre de rencontrer un ours comme aujourd'hui. De même 29 % de nos interlocuteurs craignaient, et craignent toujours, cette rencontre, laissant indécise une frange de 4 % de notre population.

Le 12 juin 2019 un randonneur découvre un ourson et sa mère qui se manifeste suffisamment pour qu'il se croit poursuivi et s'échappe en courant. Un événement qui est

largement monté en épingle dans la presse par les élus qui annoncent que la peur de l'ours va faire fuir les touristes : « Aujourd'hui (les randonneurs) ont la crainte, ils ne veulent plus partir », dit un élu de Seix.

Non seulement nous constatons que les personnes interrogées n'ont pas plus la crainte de l'ours en 2019 qu'en 2008 (67 %), ce malgré l'accroissement de la population ursine, et surtout nombreux sont ceux qui ne regretteraient pas de le voir...

Malgré le bruit fait autour de cette affaire et d'autres -mais ce n'était pas l'ours !- force est de constater que la crainte est loin d'être partagée. Les réponses de certains, opposants obstinés à sa présence, laissent à penser que celle-ci est définitivement enkystée : « Si je le vois, je le tue. Sinon je suis mort », nous dit notre interlocuteur de 75 ans. Pour la plupart toutefois, on peut constater qu'une information sur le risque réel d'une telle rencontre, sur la conduite à tenir dans ce cas, suffit à atténuer la peur. Parfois même à rassurer pleinement.

Là encore, l'ensemble des participants à Parole d'ours constate que cette action d'information est nécessaire et utile. Qu'un véritable travail d'information des professionnels du tourisme, des lieux d'accueil et d'hébergement est à poursuivre car il est utile et nécessaire.

C'est d'ailleurs pour répondre à cette exigence qu'une partie de la mission de Parole d'ours est consacrée à la distribution de brochures d'informations dans les lieux ouverts au public (commerces, centres d'accueils, structures d'hébergement, office de tourisme...). Mais une formation sur les questions de l'ours pour les professionnels du tourisme mériterait d'être envisagée afin que les propos qu'ils tiennent soient fondés.

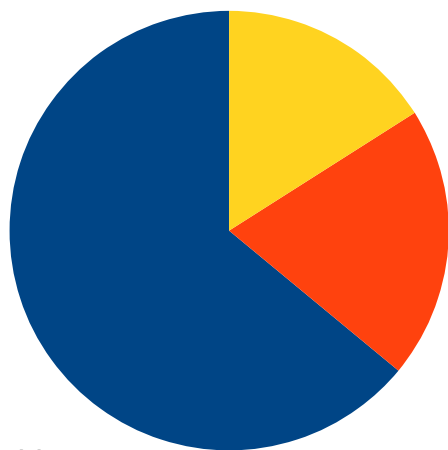


Questionnaire à Seix, photo Dylan Dumont

EN QUESTIONS

Question 3

Deux ourses ont été lâchées en 2018 dans les Pyrénées Atlantiques : Qu'en pensez-vous ?



■ favorable 64 %
■ défavorable 20 %
■ Mitigé/NSP 16 %

Analyse et commentaire

En 2018, Parole d'ours se déroulait avant les lâchers des ourses, Sorita et Claverina, en Béarn, dans la partie occidentale des Pyrénées. Même si nombre de signaux annonçaient ces futurs lâchers, rien n'était encore définitivement arrêté.

Nous demandions aux personnes ce qu'elles pensaient du lâcher de deux ourses à l'automne. Les réponses des personnes interrogées étaient largement favorables à ce projet (72%). Un an plus tard, après la concrétisation de ce lâcher et les réactions virulentes des opposants, force est de constater une régression des opinions favorables, toujours très majoritaires (64%).

Dans les réponses données par les personnes opposées aux lâchers dominant :

- le danger qu'il représente (on se rappelle que l'été 2019 a été émaillé par la diffusion des rencontres avec l'ours -dont certaines erronées- largement reprises par la presse);
- les dégâts sur les troupeaux (là aussi nous avons eu une année 2019 particulièrement médiatisée sur ce sujet, avec notamment trois dérochements rapidement attribués à l'ours, parfois sans preuve)
- l'origine slovène souvent en lien avec ce danger et ces dégâts ;
- le fait qu'il serait mieux d'aider les éleveurs ou bergers plutôt que l'ours (les personnes ne savent pas alors qu'existent des aides et sont souvent ébranlées lorsque nous leur indiquons) ;
- le manque de concertation.

On retrouve là les grands thèmes que propagent les anti-ours et que relaient facilement les médias, notamment lors des incidents (rencontre, dégâts...) qui enflamment rapidement les esprits. Cette part des enquêtés qui pourrait être passée d'un positionnement favorable à son opposé, apparaît comme fluctuante au gré des crises et de leur répercussion par les médias et l'ambiance locale.

De ce fait on peut penser que le fort pourcentage de personnes favorables, jusque dans les départements pyrénéens (55%) constitue une base solide. Cela d'autant plus que nombreuses sont les réponses qui montrent une connaissance de la question et aussi dépassent la réflexion sur l'utilité pour rappeler « qu'ils étaient là avant et qu'ils ont le droit de vivre ».



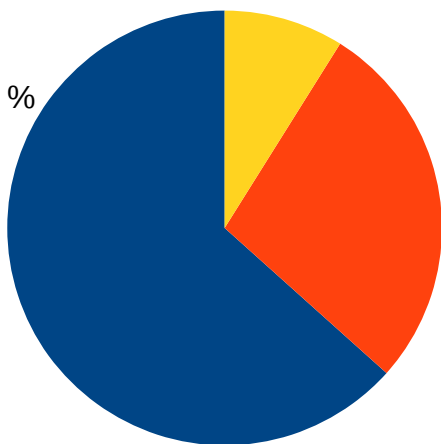
Crédit photo : FERUS

EN QUESTIONS

Question 4

Pensez-vous que la cohabitation entre le pastoralisme et la présence de l'ours est possible ? Pourquoi ?

- Oui 64 %
- Non 28 %
- Ne sait pas 9 %



Analyse et commentaire

« Oui, des solutions existent avec la collaboration de tout le monde mais les bergers ne veulent pas s'adapter » est un type de réponse que nous retrouvons souvent parmi la majorité écrasante (64%) des personnes qui croient la cohabitation possible. C'est un sujet où la mise en cause des éleveurs ou bergers est la plus visible, il leur est facilement reproché de ne pas vouloir.

« Il y a la volonté pour certains de ne plus vouloir cohabiter (pour des raisons économiques essentiellement). » Les propos se font parfois plus dur, notamment lorsque les personnes connaissent plus ou moins bien les aides apportées par l'État pour permettre la cohabitation.

La politique de l'État reste néanmoins méconnue, ce qui semble normal quand les personnes vivent loin des Pyrénées. Mais elle l'est souvent aussi par des personnes concernés, les bénévoles sur le terrain s'étonnent souvent que certains professionnels ne sachent pas encore qu'elle existe.

Parmi ceux qui ne croient pas possible la cohabitation entre le monde pastoral et le monde des ours, beaucoup ignorent donc les moyens dont peuvent se prévaloir les éleveurs, à commencer par l'embauche d'un berger. Souvent, lorsque Parole d'ours leur explique les différentes mesures, leur positionnement s'infléchit, et il n'est pas rare d'entendre alors des propos du style : « Ah ! Je ne savais pas, c'est différent ! »

C'est le thème qui révèle le plus, et d'abord aux bénévoles, la pertinence de l'action Parole d'ours. Certains allant d'ailleurs jusqu'à se demander : « Parole d'ours ne peut pas être le seul vecteur d'information. Que font l'État et les autres collectivités publiques ? »

Le travail d'information apparaît d'autant plus nécessaire que beaucoup pensent que la cohabitation peut se faire en réservant des espaces aux troupeaux et d'autres aux ours. Qu'elle est conditionnée par la qualité des ours (« Cela dépend de comment ils ont été élevé »), alors que la mise en place de la trilogie protectrice (berger-patou-regroupement nocturne) est la clé de sa possibilité.

A noter, tout particulièrement cette année, que certaines réponses de gens ne pensant pas la cohabitation possible sont justifiées par l'attitude de refus et les actes violents qui en sont l'expression, des opposants les plus virulents, en particulier en ariégeois. Une remarque que font aussi des personnes pensant la cohabitation possible.

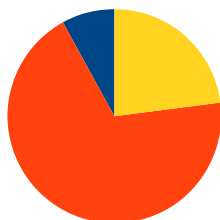
Les résultats de cette enquête montrent que si l'information est encore mal reçue jusque dans les milieux concernés, l'importante majorité des qui sait la cohabitation possible elle a des arguments et met en avant l'exception française sur le sujet...

EN QUESTIONS

Question 5

Que pensez-vous de l'information transmise par les médias (télévision, journaux, radio) au sujet des ours dans les Pyrénées ?

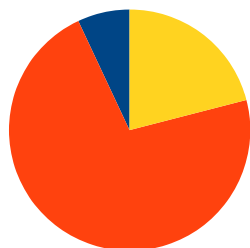
■ Positif 8 %
■ Négatif 64 %
■ NSP/autres 28 %



Analyse et commentaire

La presse, c'est un euphémisme qu'elle a... mauvaise presse. Un sentiment qui fait l'unanimité, quelque soit l'opinion qu'on professe par rapport à l'ours. On notera la part importante des personnes qui ne se prononcent pas ou qui donnent des réponses complexes difficiles à catégoriser (28%).

Personnes favorables à l'ours



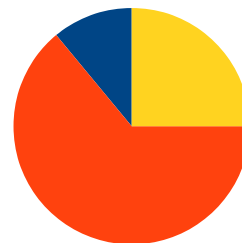
■ Positif 7 %
■ Négatif 72 %
■ NSP/autres 21 %

Les personnes favorables à l'ours ont une plus mauvaise opinion de la presse (72%) que celles qui lui sont défavorables (64%). Cet écart de près de 10 points a-t-il une signification ? Il recoupe certains avis des opposants présentant la presse locale comme « plus pour les éleveurs ». L'analyse faite souvent par FERUS,

au travers Décod'ours (analyse critique d'articles réalisée par FERUS), confirme cette vision critique où approximations, contre-vérités, absence de vérification et sensationnel se combinent.

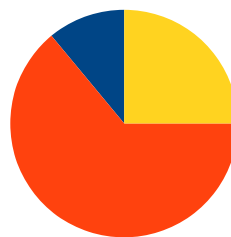
Personnes défavorables à l'ours

■ Positif 11 %
■ Négatif 64 %
■ NSP/autres 25 %



Cette défiance ou méfiance devant la presse, s'exprime aussi parmi les personnes qui ne se prononcent pas clairement quant à la présence de l'ours (63 % d'avis négatifs).

Personnes ne se prononçant pas



■ Positif 10 %
■ Négatif 63 %
■ NSP/autres 27 %

Au-delà de ces résultats qui laissent songeur sur le pouvoir de la presse, apparaît un vrai questionnement sur la manière de traiter cette question ursine, et peut-être plus largement celles concernant les grands prédateurs. Réagissant presque toujours à l'événement (dérochement, prédation, lâcher...), les médias semblent aussi suivre l'émotion, se font juste amplificateurs de l'émotion. La part analyse et réflexion, transmission d'informations fiables et vérifiables semblant le plus souvent absente. Les participants de Parole d'ours ont fait l'analyse d'un article, suite à la manifestation des anti-ours sur l'estive de Saleix en Ariège (12 juillet 2019). Des propos sont repris sans aucune analyse et vérification ; ainsi apparaissent les propos d'une personne affirmant que 17 équins ont été prédatés à Varilhes, au nord de Foix, là où il n'y pas d'ours.

Ne faudrait-il pas qu'un regard externe, expert se penche sur la question et réalise un travail avec méthode sur la presse et la question de l'ours, faisant la part des articles, des tribunes, comparant les approches locales et nationales ?

ÉCO- BÉNÉVOLAT

Bénévoles indispensables

Parole d'ours est un programme dont le fonctionnement est basé sur le bénévolat. C'est ainsi que chaque été, une 20^{aine} de bénévoles environ vient faire vivre ce programme, enrichit les parcours et profils variés de chacun. Des équipes de 3, accompagnées d'un encadrant, se relayent, pendant deux à trois mois, permettant à chaque membre de rester entre 1 et 3 semaines.

Profils variés

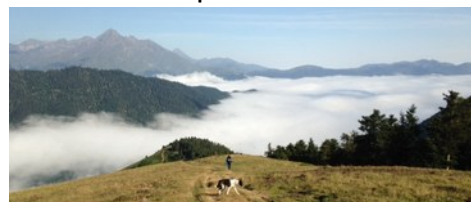
Parmi les bénévoles, certains sont des adhérents de longue date. Un tiers est composé de « récidivistes » qui souhaitent retrouver à nouveau l'équipe. Plusieurs administrateurs viennent donner un coup de main. Et chaque été, nous sommes heureux de compter de nouveaux membres.

Les bénévoles viennent d'un peu partout en France et même parfois de pays francophones voisins. L'amplitude d'âge est assez large. Cette année, par exemple, cela oscillait entre 18 et 68 ans. 12 bénévoles étaient des femmes, 5 des hommes.

Formation et gratuité

Afin de répondre aux besoins du programme, il est indispensable de former les bénévoles à la problématique de l'ours dans les Pyrénées. Ainsi, ils reçoivent plusieurs niveaux de formation avant et pendant leur mission :

- Un livret de formation + un ensemble de documents sur l'ours et le pastoralisme ;
- Une présentation de la mission et sur la biologie de l'ours à leur arrivée ;
- Un jeu de rôles interactif qui permet de préparer les échanges futurs sur les marchés ;
- Un apprentissage continu tout au long de la mission au contact des encadrants et acteurs du territoire rencontrés ;
- Et une randonnée en montagne proposée chaque semaine, leur permettant de découvrir le biotope de l'ours et son suivi.



Rares sont les programmes de bénévolat en France et à l'international, qui proposent de prendre en charge frais d'hébergement et de nourriture. Nous avons la chance de pouvoir le faire sur *Parole d'ours*.

Pour candidater ?

Les conditions requises pour participer sont : être majeur, aimer communiquer, avoir un réel intérêt pour l'ours... Pour candidater, les bénévoles doivent demander un dossier d'inscription par courrier ou par courriel à : benevolatferus.ours@ferus.org
Pour plus d'informations, rendez-vous rubrique « bénévolat *Parole d'ours* », sur notre site internet : www.ferus.fr

EN BROCHURES

Diverses brochures

Durant *Parole d'ours*, nous diffusons sur l'ensemble des Pyrénées, coté français, des brochures aussi bien officielles (DREAL Occitanie) que associatives (FERUS et Pays de l'ours-Adet).

Les support de communications sont variés : flyers, dépliants, livrets, affichettes, grands posters et les fameux autocollants « Pyrénées, Pays de l'ours ».

Nous sensibilisons ainsi la population locale et les gens de passage au sujet de l'ours (aspects biologiques, éthologiques, historiques...) mais aussi sur les moyens de prévention pour l'élevage (chien patou...) qui permettent une cohabitation entre ours et hommes.

▼ Coffre de notre véhicule rempli pour la mission

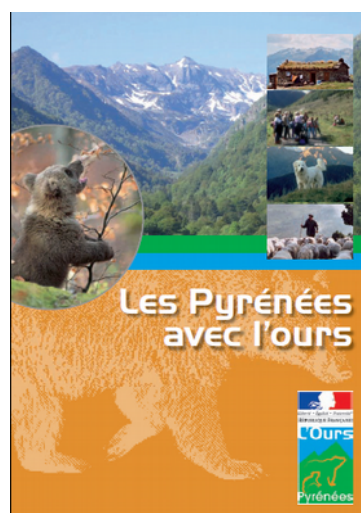


Crédit photo : A. Puerta

Brochures de la DREAL

▼ « Les Pyrénées avec l'ours »

Ce livret donne notamment les gestes à adopter en cas de rencontre avec un ours, mais aussi des notions de biologie (alimentation...) et d'histoire sur l'ours dans les Pyrénées.



▼ « Rencontre avec un Patou »

Ce livret donne des conseils en cas de rencontre avec un Patou, chien de protection des troupeaux, qui contribue à la cohabitation entre ours et activités humaines.



EN BROCHURES

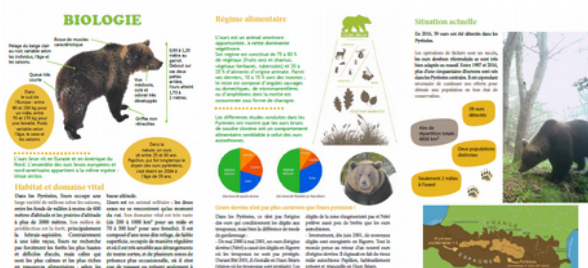
Brochures associatives

« L'ours en France » – de FERUS

Cette brochure complète (2019), revient sur les notions de biologie, de conservation de l'espèce, d'histoire, de pastoralisme, à jour du suivi de l'ours dans les Pyrénées, et donne les conseils en cas de rencontre avec le plantigrade.



▼ exemples de contenus de la brochure ours



« Aux commerçants et professionnels du tourisme - Merci » – de FERUS

Cette brochure 2017 a été éditée à l'occasion de l'anniversaire des 10 éditions de *Parole d'ours*. Elle est destinée aux commerçants et professionnels du tourisme, sans qui la diffusion de nos outils de communication (brochures, affichettes, autocollants...) aurait été difficile. Une façon de remercier ces acteurs professionnels pyrénéens en leur offrant sous forme de dépliant 4 pages, un retour sur toutes ces années de *Parole d'ours*.



▼ intérieur du dépliant 4 pages



EN BROCHURES

Brochures associatives

« Sauver l'ours : Un défis à votre mesure » – de FERUS

Ce dépliant édité en 2015 a été remis à jour en 2019. Il interpelle le lecteur sur la situation démographique de l'ours dans les Pyrénées, fait un focus sur l'aspect patrimonial de l'ours sur le massif à travers l'histoire et rappelle quelques vérités au sujet du pastoralisme et de l'ours.



« L'Ours connaître et protéger » Pays de l'ours-Adet

Cette brochure, accessible aux enfants, aborde le sujet de l'ours sous forme de questions-réponses. Quelques exemples de questions posées : « pourquoi les oursons sont-ils si petits à la naissance ? », « Dis pourquoi faut-il sauver l'ours dans les Pyrénées ? », « Pourquoi on a choisi des lâcher des ours de Slovénie ? »...



L'ours Vrai ou Faux ? Idées reçues et réalité » Fiep (fonds d'intervention Eco- pastoral) -Groupe Ours Pyrénées

Une brochure d'actualité, qui intègre le lâcher des ourses, et s'efforce de répondre simplement et avec précision à l'ensemble des questions que la présence de l'ours, le plan de renforcement de sa population dans les Pyrénées, suscitent. Depuis la biologie de l'ours (« L'ours est un animal carnivore comme le loup ! » jusqu'à des questionnements de développement territorial (« L'ours n'apporte rien en matière de plus-value touristique, il effraie les touristes ! »).



EN BROCHURES

Brochures associatives

« Posters ours » – de FERUS

Ces 2 grands posters (50*70cm) de qualité, créés en 2012, sont diffusés chaque année, de manière durable. C'est-à-dire que les commerçants et responsables de structures touristiques, s'engagent à les afficher sur le long terme, et ce de manière à ce que le public les voit.

« Bienvenue au Pays de l'ours »

Affichette qui invite les gens à se servir en brochures sur l'ours dans le commerce ou la structure touristique où l'on peut la trouver.



▲ Toutes les brochures FERUS et Dreal sont téléchargeables sur notre site internet www.ferus.fr

EN BROCHURES

Loup#Pyrénées

« Le retour du LOUP, une chance pour les Pyrénées » – de FERUS

En 2017, nous avons commencé à diffuser une toute nouvelle brochure sur... le **loup dans les Pyrénées**. Il y est présent depuis 1999, sans trop faire parler de lui. Cela fait quelques éditions de *Parole d'ours*, que le sujet du loup sur le massif, arrive naturellement dans les conversations. Nous avons donc commencé à sensibiliser les Pyrénéens et les gens de passage à son sujet, espérant contrer toute

▼ pages 2, 3 et 4 du dépliant loup



Une "invasion" impossible

La biologie propre à un prédateur tel que le loup permet de comprendre que ses effectifs ne peuvent pas croître indéfiniment : ils s'équilibrent en fonction des quantités de proies sauvages disponibles. Lorsque trop d'individus sont présents au sein d'une meute, des loups partent créer d'autres meutes, dont les territoires respectifs ne se superposent pas. De plus, dans une meute, seul le couple dominant se reproduit (en France, une meute = 4 à 6 individus).

Présent dans les Pyrénées depuis 20 ans, aucune reproduction de loup n'a encore été constatée !

Une présence positive

Le loup contribue à rééquilibrer des milieux que nous avons considérablement bouleversés. Il régule le nombre d'ongulés sauvages (2 650 000 chevreuils, cerfs et sangliers confondus, en France) et favorise leur dispersion, diminuant ainsi les effets potentiellement négatifs qu'ils engendrent sur les jeunes arbres et sur les cultures.

Les animaux sauvages de par leur liberté et leur diversité, sont une source d'émotion, de rêve et de création, autant d'éléments indispensables à l'équilibre psychique de l'être humain.

« Randonner où l'ours et le loup sont présents n'a pas le même sens que s'ils n'étaient pas là. »

Comme l'ours, le loup peut également devenir un allié de la vie économique locale. En effet, aux yeux de la majeure partie de la population, il valorise un territoire. « 75% des personnes sondées considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France » (sondage IFCO 2015) et les accompagnateurs proposent déjà des séjours sur les traces des loups. On peut alors imaginer, à l'instar de l'ours, que certains produits soient labellisés comme respectant la présence du loup.

Un impact aujourd'hui limité sur le pastoralisme

Après 20 ans de présence du loup, dans les Pyrénées, on peut constater que son impact sur les troupeaux reste très limité.

Les moyens de protection sont les mêmes que ceux utilisés pour l'ours :

- embauche de bergers et aide-bergers ;
- regroupement nocturne du troupeau aussi souvent que possible ;
- mise en place de chiens de protection (patous).

La situation pyrénéenne liée à la présence de l'ours apporte un élément clé, véritable modèle national : la présence d'une équipe de « Bergers d'appui », « Médiateurs pastoraux », ils aident bergers et éleveurs à mettre en place, voire à renforcer les mesures de protection. Ils sont présents comme soutien technique et humain auprès des bergers dont le troupeau est momentanément victime d'une forte pression de prédation afin qu'elle diminue. Ce qui fonctionne bien pour cohabiter avec l'ours sera utile pour cohabiter avec le loup.

LE RETOUR DU LOUP : UNE CHANCE POUR LES PYRÉNÉES !

Un retour naturel

En 1999, les premiers indices du retour du loup dans les Pyrénées sont officiellement reconnus (ONCFS). Présent depuis 400 000 ans, le loup s'était éteint de nos montagnes et parfois de nos mémoires durant seulement 80 ans...

Bien que l'Espagne (hors Pyrénées) compte environ 2000 loups, les analyses génétiques pratiquées dès le début des années 2000 sont sans appel : tous les loups identifiés à ce jour dans le massif pyrénéen (versants français et espagnol) proviennent de la lignée italienne, en dispersion naturelle depuis le massif alpin.

La reconstitution naturelle de la forêt, l'abondance de proies sauvages à travers la France et la protection légale du loup depuis 1989 expliquent ce retour spontané.

* ZPP (Zone de Présence Permanente) : 1 ZPP sur le Massif du Carlit-Campcardos (66-09-Ea), 1 ZPP sur le Massif du Puigmal-Gaigou-Ali Ripollès (66), 1 ZPP sur le Massif de Razès (11), 1 ZPP sur le Massif du Madres-Boucherville ne donnant plus d'indices depuis 2 ans - données ONCFS hiver 2016/2017.

PYRÉNÉES : 4 ZPP * soit 3 à 4 loups

Les tirs ne sont pas des mesures de protection

L'Etat a mis en place une politique de tir de loup qui apparaît comme contre-productive et dangereuse (plus de 900 arrêts de tirs annuels pour une population d'environ 300 loups...) :

- Tirer un loup ne garantit en rien d'avoir tué celui qui prédatait un troupeau ;
- Éliminer un loup peut faire éclater la meute et provoquer des dispersions d'individus solitaires qui s'attaqueront davantage aux proies domestiques plus faciles à prédater que des proies sauvages pour lesquelles la chasse en groupe facilite le succès ;
- Des études récentes montrent que les groupes de loups victimes de tirs ont une reproduction plus importante que les loups non chassés ;
- Présenter le tir létal comme une solution risque de dissuader les éleveurs d'utiliser les mesures de protection, de les maintenir et de les améliorer. Tandis que les tirs d'effarouchement non létaux (balles en caoutchouc, ...) qui souvent suffisent, sont des mesures à développer.
- Les tirs de loup ne font pas baisser la prédation. Au contraire, les dommages sur les troupeaux domestiques continuent d'augmenter.

Quel avenir pour le loup dans les Pyrénées ?

Vivre durablement avec le loup pour ne pas le subir est un choix qu'il importe de faire dès aujourd'hui : les moyens techniques, humains, et financiers pour une cohabitation réussie sont là. Il s'agit de pérenniser ces choix, de les renforcer, de les améliorer et de les adapter à la diversité pyrénéenne.

Opter pour l'éradication du loup par l'usage permanent des tirs létaux en guise de mesure de protection ne peut conduire qu'à des impasses : les loups reviendront et les troupeaux ne seront jamais protégés correctement.

Si les hommes le veulent, grâce à l'expérience aujourd'hui réussie de la cohabitation avec l'ours, les Pyrénées peuvent devenir un terre exemplaire pour la cohabitation avec le loup.

Consultez les fiches d'information sur le loup sur le site : www.ferus.org

Coordonnées : Margaux Bouvier / B. Dur / Françoise Magna
Ours "Pyr" / Albert Puyat / Françoise Magna
Margaux@ferus.org / Albert.Puyat@ferus.org / info@ferus.org

REJOIGNEZ-NOUS !
FERUS : www.ferus.fr
Association pyrénéenne
contact@ferus.org
Maison des Pyrénées
31100 Axat
Téléphone : 05 61 55 65 45
BP 80114, 31114 Axat Cedex



MERCI

FERUS, dans le cadre de la 10^{ième} édition de *Parole d'ours*, tient à remercier :

- Les commerçants et structures touristiques, les acteurs locaux qui permettent de relayer l'information ;
- Les Pyrénéens qui s'impliquent pour l'ours dans les Pyrénées ;
- Pays de l'ours-Adet, partenaire du programme depuis 2009 ;
- Les bénévoles et les encadrants très impliqués dans la mission ;
- Les partenaires financiers sans qui l'action ne pourrait exister.

Merci à tous et à bientôt pour une nouvelle édition !

Contacts :

Renaud de Bellefon

Chargé de missions et encadrant de
Parole d'ours
06 46 62 19 47

Sabine Matraire

Vice-présidente, coordinatrice ours
06 71 89 62 62

Patrick Pappola

Administrateur
06 87 53 02 14

Toutes les informations et archives sur le « dossier ours » : www.ferus.fr

FERUS

FERUS est une association nationale de protection de la nature, agréée au titre de l'environnement.

FERUS milite pour la protection des grands prédateurs présents en France, à savoir l'Ours brun, le Loup gris et le Lynx boréal et œuvre pour une cohabitation avec les activités humaines.

FERUS a pour objectifs de protéger et de favoriser le maintien de ces trois espèces, en France.

Partenaires :

